

## « Autrefois à Villefranche »...

### HISTOIRE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE LAÏQUE DE VILLEFRANCHE.

#### Première partie : les anciennes Écoles Publiques Laïques

*La création de la première École Publique Laïque de Villefranche d'Albigeois a été fort laborieuse et a connu maintes péripéties avant d'aboutir. Les débuts ont été difficiles. Les municipalités successives de la deuxième moitié du 19<sup>ème</sup> siècle ne voyaient pas l'utilité d'une telle école.*

**Charlemagne n'a pas inventé l'école.**

En 789, il impose à chaque évêché et monastère d'ouvrir des écoles.



*Eh non! Ce n'est pas une boutade, Charlemagne n'a pas inventé l'école, mais il a imposé à chaque évêché et à chaque monastère d'ouvrir des écoles. L'enseignement dispensé est religieux, en latin et réservé à une élite. Au cours du Moyen Âge et des siècles suivants, il n'y a pas eu de grands changements. L'Église a joué un rôle primordial dans l'éducation des jeunes générations.*

*Sous la Révolution Française, la Convention projette de rendre l'école obligatoire et gratuite. En 1792, Nicolas de Condorcet*

*recommande un système d'enseignement laïque ainsi que l'égalité entre les filles et les garçons. Il faut attendre 1833 pour que François Guizot fasse voter une première loi sur l'enseignement primaire qui prévoit l'obligation pour les communes de plus de 500 habitants, d'avoir une école primaire. On n'y parle pas encore d'obligation scolaire mais l'enseignement doit être gratuit pour les familles « hors d'état de payer une rétribution ». La commune de Villefranche est directement concernée.*

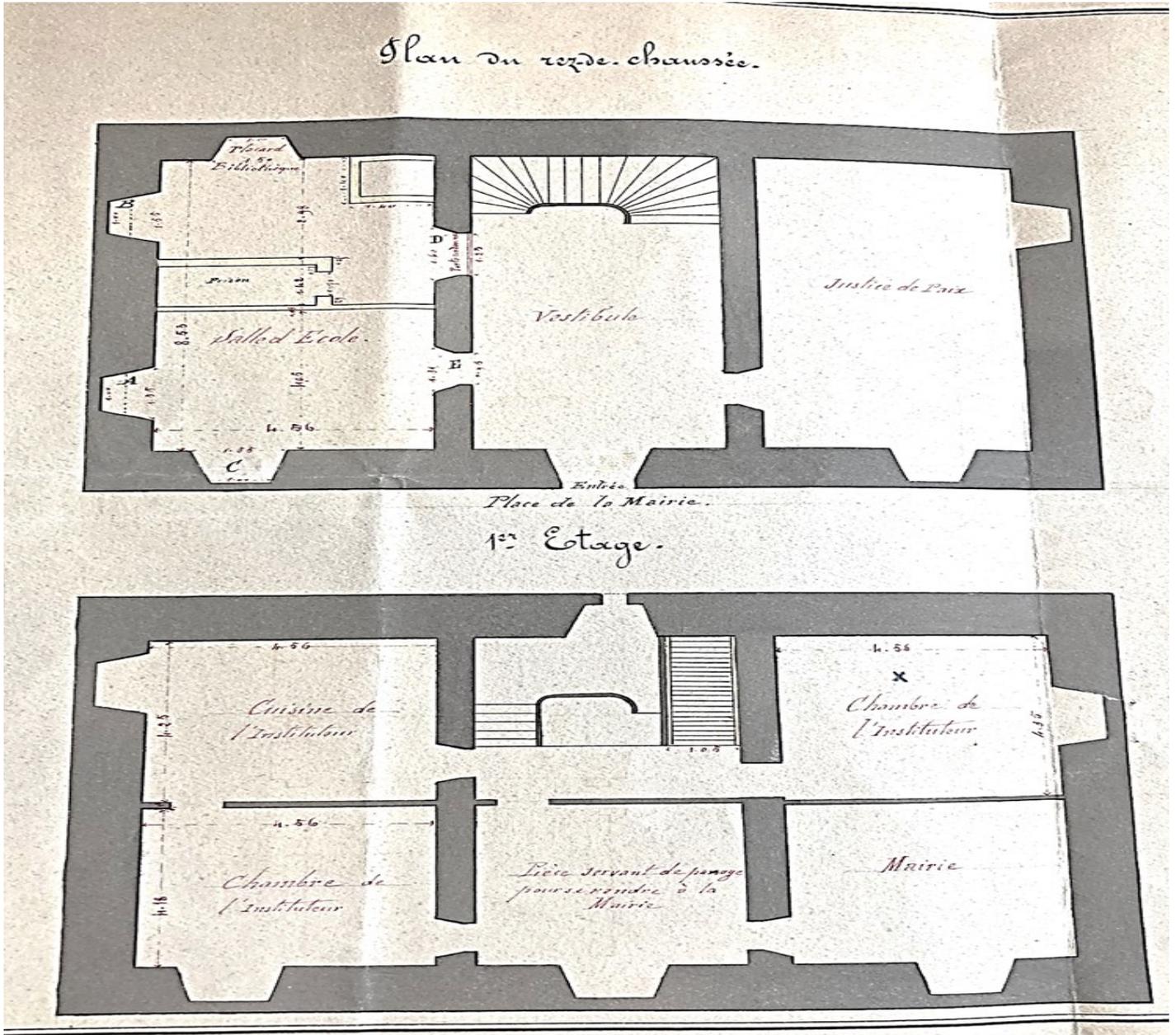
**La loi Guizot de 1833 instaure un enseignement primaire public, non obligatoire et gratuit pour les enfants pauvres.**



*En 1867, Victor Duruy, précurseur de Jules Ferry, oblige les communes de plus de 500 habitants à se doter d'une école publique pour filles et permet d'établir la gratuité absolue de l'enseignement primaire. Dans les écoles publiques de la République, l'enseignement, qui doit être indépendant de toute confession religieuse, doit être confié à un personnel exclusivement laïque.*

*À Villefranche, l'école communale publique a été créée en 1891. Elle était située au rez de chaussée de la mairie près du cachot communal et ne comptait à l'origine qu'une classe de garçons. L'instituteur habitait dans le logement de fonction de 3 pièces au premier étage de la mairie, juste à côté du secrétariat. Il n'y avait que peu d'élèves qui étaient inscrits, lors de la première année de création de cette École Publique Laïque à Villefranche.*

*Plan de l'ancienne mairie avec l'implantation de l'École publique de garçons.*

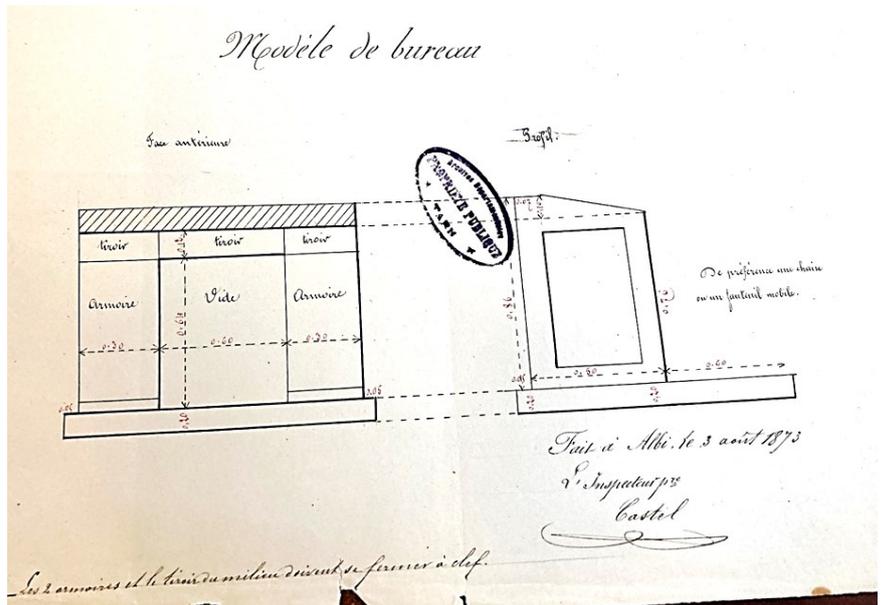
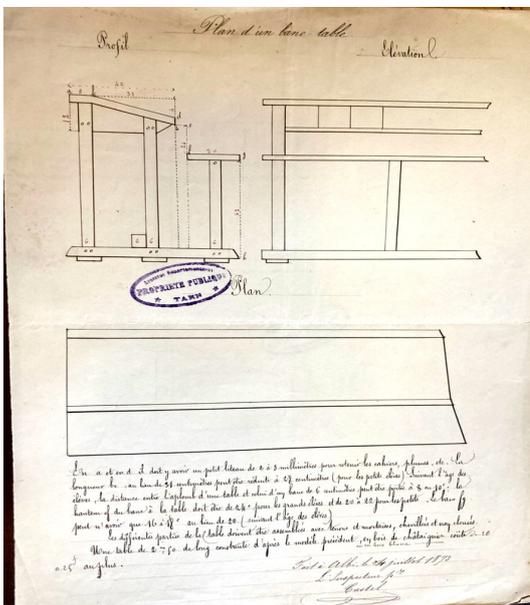


*Plan du bureau d'élève*

*à réaliser par Mr Ferrié, menuisier.*

*Modèle, plan et côtes du bureau du maître*

*à réaliser par Mr Ferrié, menuisier à Villefranche*



L'enseignement est réservé aux garçons.  
Il sera partiellement ouvert aux filles en 1836.



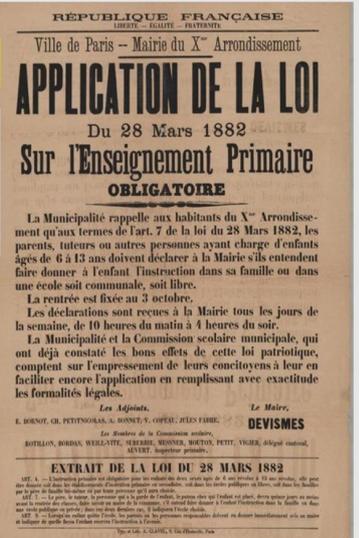
En 1882, Jules Ferry fait adopter une loi qui rend l'instruction obligatoire entre 6 et 13 ans, mais aussi laïque. La grande amélioration apportée concerne la scolarisation des filles et des enfants des campagnes que leurs parents sont obligés d'envoyer à l'école primaire, au lieu de les faire participer aux tâches ménagères ou aux travaux des champs. En même temps, l'instituteur doit apprendre aux enfants à lire et à écrire mais aussi à respecter les règles élémentaires de la vie morale universellement acceptées.

À Villefranche d'Albigeois, c'est donc seulement à partir de 1891 que l'on commence à envisager la création d'une École Publique, Laïque, de garçons uniquement. Les élus municipaux renâclent à appliquer les injonctions de l'État transmises par le Préfet et à créer une telle école. Ils prétendent que les « écoles congréganistes » présentes sur la commune (Couvent de Bénéche depuis 1867 et Frères de St Viateur installés en 1871), chacune dotée d'un pensionnat, suffisent amplement pour assurer l'éducation des enfants de la commune.

1882 : Lois Jules Ferry

Enseignement Primaire :

- Gratuit et obligatoire
- De six à 13 ans
- Laïque



Selon les délibérations du Conseil Municipal, la création d'une École Laïque engendrerait de lourdes dépenses et ruinerait le budget de la commune. Les élus municipaux souhaitaient « laïciser » les écoles existantes et leurs personnels dont ils étaient satisfaits. Mais c'est contraire à la loi. Le Préfet exige que les textes nationaux soient appliqués aussi à Villefranche et qu'une École Publique Laïque voie le jour, rapidement. Il est impossible que les enseignants d'une école publique appartiennent à une congrégation. Donc, la municipalité est contrainte et forcée d'appliquer les textes officiels.

En 1891, l'École de la République sera ainsi créée dans la commune presque dans l'anonymat. Dans un premier temps, elle est exclusivement réservée aux garçons. Très peu d'élèves fréquentent cette école. Au terme de cette loi, la commune est tenue de fournir le logement à l'instituteur nouvellement nommé et d'acquérir le mobilier scolaire nécessaire pour la classe et les élèves.

Mr Moutou semble avoir été le premier directeur. En 1894 un poste d'instituteur adjoint est créé par l'administration. Le conseil municipal, dans une délibération, juge qu'un instituteur adjoint est parfaitement inutile. Le Préfet, voyant la nonchalance des élus Villefranchois sur la question, exige qu'une maison d'école soit trouvée sans tarder. Il fait lui-même effectuer des recherches et propose la maison Ricard qui brûlera en 1900 et sera démolie pour faire une place qui deviendra plus tard la place du monument aux Morts. Mais, une fois de plus, le conseil municipal traîne les pieds et rechigne à faire des dépenses de cet ordre.

Le loyer demandé de 400 Fr est jugé bien trop élevé et grèverait le budget communal. Il est fort difficile de trouver un bâtiment pour l'École Laïque. Le conseil municipal est alors mis en demeure de choisir, dans un délai de 2 mois, un emplacement pour une école de garçons.



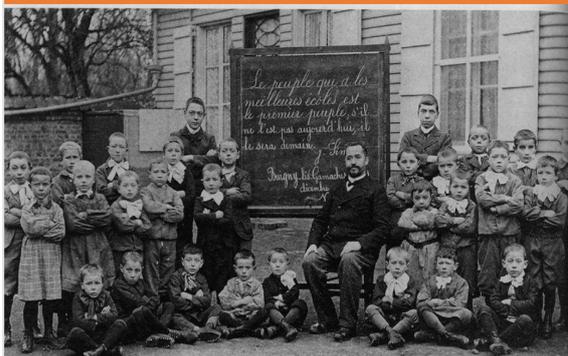
En 1895, l'Inspecteur d'Académie intime l'ordre au Conseil Municipal qu'il qualifie de réactionnaire dans un courrier, d'acquiescer soit une maison pour l'installation de l'École Publique de garçons, soit un emplacement pour en construire une. Le Maire propose un terrain sur le champ de foire, près de La Bouriette. On le trouve trop excentré et trop froid ! Au centre du village, la maison de frères Vialar charriens avec son jardinet, est jugée trop exiguë ! Un autre emplacement Route de Mouzieys ne convient pas davantage ! Autant de bonnes raisons d'ajourner encore fois un projet pour un Conseil municipal qui ne voit vraiment pas la nécessité d'implanter sur la commune, une École de la République !

En 1897, un instituteur adjoint qui a été nommé à l'école de garçons, n'a pas de logement de fonction. Il loge chez le directeur momentanément. Cet enseignant a droit à une indemnité de logement pour louer un appartement dans le village. C'est légal ! Le conseil municipal refuse de la lui verser. L'adjoint fait appel à la justice pour faire valoir ses droits. Les élus demandent alors la suppression du poste d'adjoint mais n'obtiennent pas satisfaction, la demande est refusée.

En 1899, le Préfet et l'Inspecteur d'Académie reviennent à la charge et exigent qu'un local soit trouvé au plus vite pour l'établissement d'une école de filles. Même refus de la municipalité : les « écoles congréganistes » satisfont la population, il n'y a pas d'utilité d'engager de telles dépenses.

En 1899, le Conseil Municipal est, une nouvelle fois, sommé par les autorités départementales, de louer la maison inoccupée de Mr Gustave Puel qui réside à Albi. Elle se situe face à la mairie, à l'angle de la rue de l'Église et de la rue des Fossés (voir le plan). Un bail pour l'École Laïque est signé en 1900 et le loyer s'élève à 400 Fr pour l'année. Il faut en outre, acquiescer le mobilier nécessaire et Mr Ferrié, menuisier du village, le confectionnera sur place, pour la somme de 382 Fr. (voir croquis en page suivante )

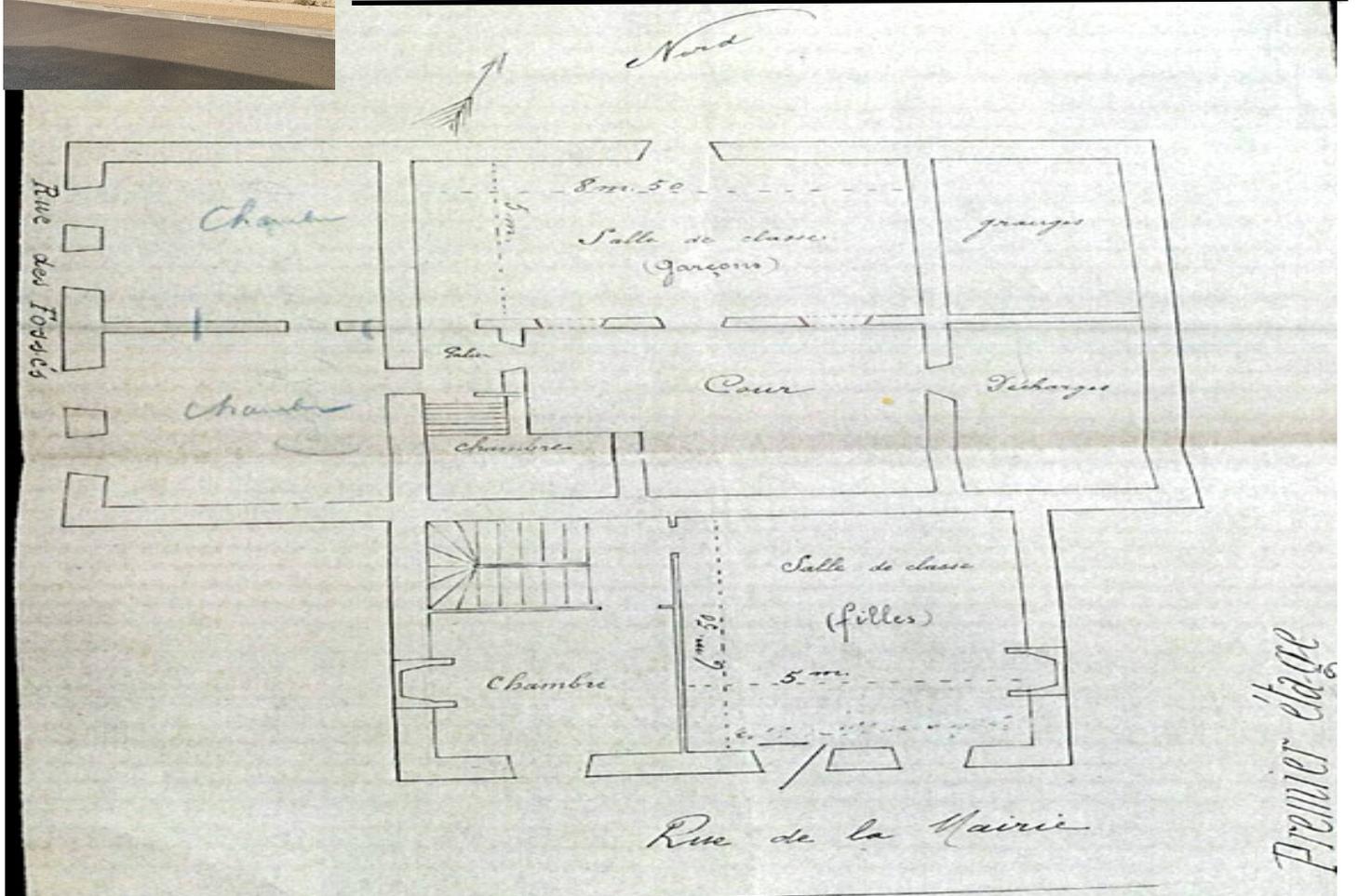
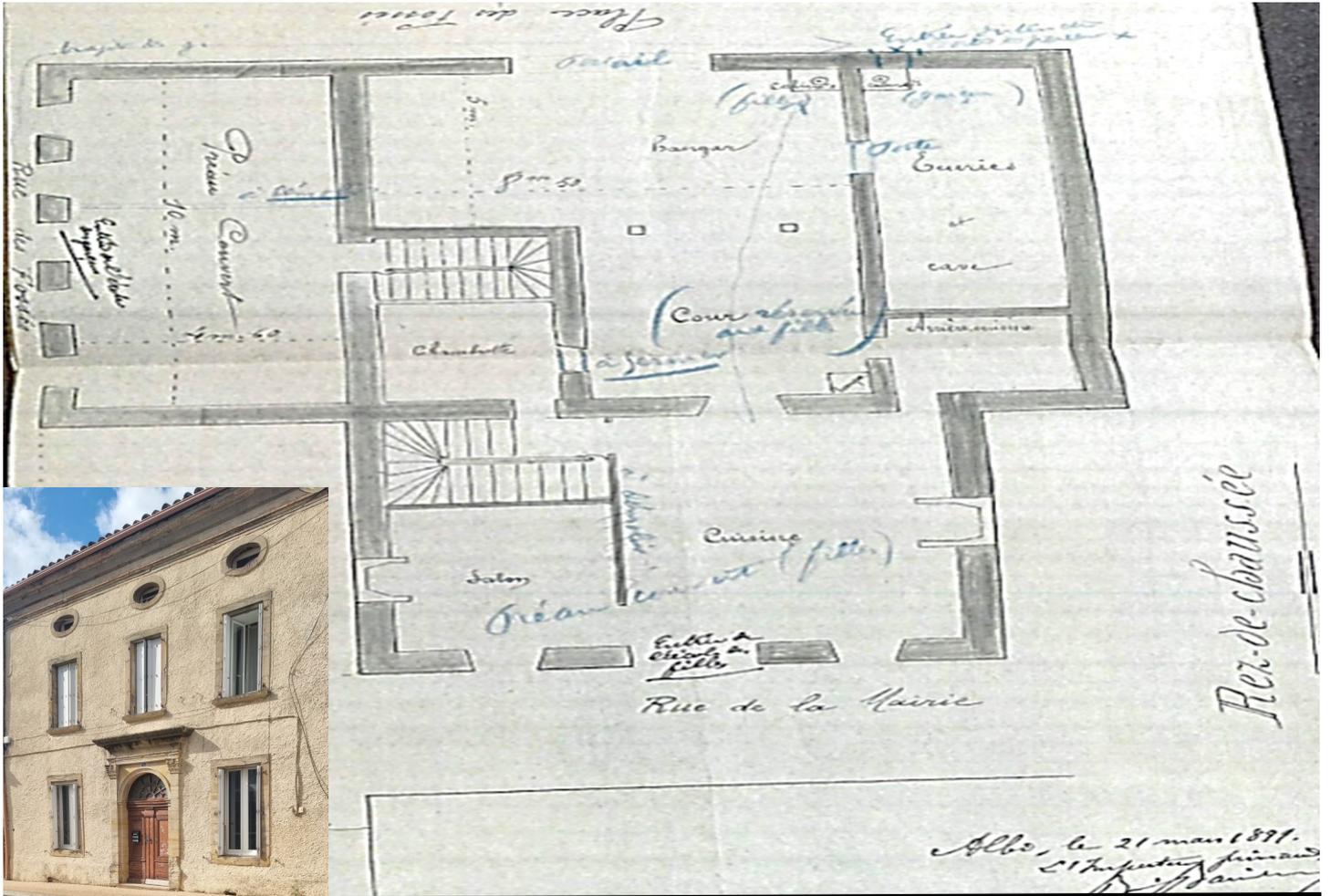
Les instituteurs qui luttent contre leur municipalité cléricale et le curé du village sont surnommés « Hussards noirs ».



En 1903, nouveau rebondissement : les écoles privées sont fermées. Devant l'afflux d'élèves à l'École Laïque de la République, le Préfet préconise de transférer l'école de garçons à la mairie, d'aménager une classe enfantine à l'école des filles actuelle et de créer un poste d'institutrice adjointe. Là encore, le conseil Municipal n'est pas d'accord. On comprend bien le combat quotidien que devaient mener ces instituteurs de l'époque, « ces hussards noirs de la République »

Plan de la maison Puel (rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup> étage)

avec l'implantation de l'École Publique et le logement de fonction des instituteurs.



qui, sans arrêt, devaient défendre leur école, l'éducation des enfants et les conditions de travail contre une municipalité cléricale qui ne voulait rien entendre et leur mettait régulièrement les bâtons dans les roues. Les administrations Préfectorale et Académique maintiennent sans cesse la pression sur les élus Villefranchois, les priant fermement d'obtempérer.

1903 voit à Villefranche, la nomination d'un couple d'instituteurs, Mr et Mme Pujol respectivement directeur de l'École Publique Laïque de garçons au rez de chaussée de la mairie et institutrice à l'École Publique Laïque de filles dans la maison Puel. Le logement de fonction se situe, lui aussi, dans la maison Puel, côté rue de l'église, face au foyer de la mairie actuelle. Lors de leur arrivée, ils ne sont pas particulièrement bien accueillis. Les conditions pour enseigner sont difficiles. Il manque du matériel, du mobilier dans les classes etc... Pourtant, par la suite, les Villefranchois apprécieront ce couple d'enseignants et garderont un souvenir ému et admiratif du travail accompli durant leur long passage dans la commune.

Il n'y pas de cour de récréation digne de ce nom dans cette maison mais juste une cour intérieure. Les enfants jouent dans la rue de l'église ou à l'arrière sur la placette du « marché aux cochons ». Le préau prévu dans l'école, sur le côté, étant exigu, ils se réfugient sous les couverts du café David, les jours de mauvais temps. Il n'y a pas non plus de grande pièce dans cette maison d'école pour réunir l'ensemble des enfants. La fête de Noël de l'École Laïque se déroule donc, dans la salle à manger de l'auberge Fournier toute proche.



La cour de récréation des Écoles Publiques Laïques de Villefranche

Comme l'indique cette caricature de l'époque, ci-contre, 1905 marque la séparation de l'Église et de l'État. Les écoles laïques et privées vont continuer de coexister. Mais les deux camps s'opposent.

La concurrence est rude ! Les rivalités sont inévitables et importantes entre les deux écoles. Les dissensions éclatent au grand jour. C'est une question de survie.

Le village se divise, les partisans des deux clans se brouillent, se querellent. « Les laïcards » s'opposent « aux calotins » comme dans toutes les communes où écoles laïques et écoles privées sont présentes. Même les élèves des deux camps ressentent ce climat tendu. Ils ne s'adressent pas la parole mais s'attendent, le soir, après la classe, au coin des rues, pour régler leurs comptes, à coups de poing.



1905 : séparation de l'Église et de l'État

Les écoles laïques et privées continuent de coexister.

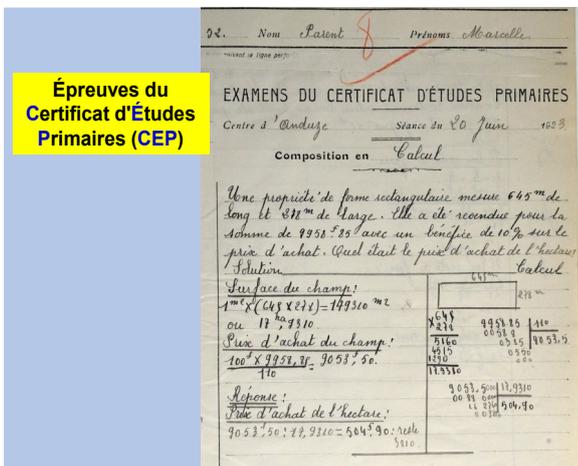
Les enseignants de ce temps-là, avaient bien du mérite car les conditions de travail et leur métier étaient particulièrement difficiles. Ils ne ménageaient ni leur temps, ni leur peine pour exercer leur vocation au service des élèves et de leur famille. D'une part, ils devaient accueillir gratuitement des enfants qui n'avaient jamais été scolarisés. D'autre part, les mobiliers et les matériels scolaires, payés par les municipalités, étaient bien souvent réduits au minimum, vu le contexte.

Depuis 1882, l'usage des langues régionales et donc de l'occitan, était interdit. La plupart du temps, les enfants ne parlaient que le patois local. Il fallait les initier progressivement à la langue Française. Enfin les absences des élèves étaient fréquentes car les parents avaient tendance à les garder à la maison pour les travaux agricoles.

Et malgré tout, les instituteurs devaient préparer les enfants au certificat d'études primaire qui nécessitait un niveau scolaire non négligeable et marquait la fin du parcours de l'école élémentaire.

La plupart des enfants étaient très studieux et voulaient apprendre. Ils étaient très respectueux envers leurs maîtres et maîtresses qui leur apportaient beaucoup de savoirs et de connaissances. Ils leur manifestaient admiration et reconnaissance. Pourtant les enseignants étaient très exigeants avec leurs élèves.

**Le Certificat d'Études Primaires est mis en place en 1866, sanctionnant la fin de l'École Primaire Élémentaire.**



En plus d'un comportement irréprochable, les enfants devaient se montrer attentifs, appliqués. Leur écriture à l'encre violette devait être parfaite. En français, le niveau en orthographe était bien souvent excellent. Quant aux mathématiques, les résultats étaient spectaculaires, les opérations et la résolution de problèmes ardues se faisaient haut la main, au prix d'un travail acharné et régulier. À leur sortie de l'école, les élèves avaient un bon niveau, un bagage certain et détenaient les outils nécessaires pour se débrouiller dans la vie.

Les instituteurs repéraient aussi les élèves qui avaient des possibilités intellectuelles certaines. Ils n'hésitaient pas à les faire travailler gratuitement, le soir, après la classe, pour qu'ils puissent accéder à l'École Supérieure à Albi et obtenir des diplômes dans le secondaire.

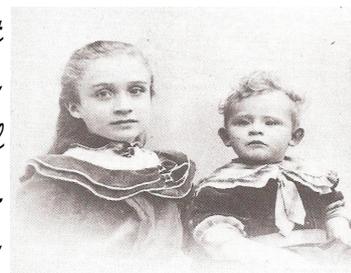
*Les instituteurs avaient une lourde tâche et travaillaient dur, dans le temps scolaire et périscolaire. Le taux de réussite des enfants devait être important pour que l'École de la République puisse rayonner dans le village mais aussi dans le canton. Leur hiérarchie surveillait de près les performances et les résultats obtenus par chaque établissement.*



Jean JAURÈS à Bessoulet

*Entre-temps, Mr Pujol avait fait la connaissance de Jean Jaurès, le député de la circonscription qui venait passer ses vacances parlementaires, en famille, à Villefranche d'Albigeois. Ensemble, ils avaient tissé des liens d'amitié et de respect mutuel. Sous les frais ombrages de Bessoulet, ils s'entretenaient souvent de la situation politique de la France mais également de l'éducation. Quand, dans son combat pour la laïcité, le tribun prenait parti pour les instituteurs et se mettait à leur service, gageons que l'instituteur de Villefranche n'y était pas étranger ! Quand le député du Tarn, dans la quiétude de ce*

*lieu de villégiature préféré, réfléchissait et rédigeait ses interventions et ses essais, traitait de l'éducation, parlait du métier d'enseignant, des conditions d'exercice et insistait sur les exigences de rigueur, de connaissances, de culture classique et scientifique qui devaient guider le travail des maîtres d'école, sûrement avait-il trouvé de l'inspiration et des arguments auprès de son ami Villefranchois. Les deux familles étaient très proches et la famille Pujol était régulièrement invitée à déjeuner à Bessoulet. Elles partageaient même le repas de Noël. Jean Jaurès avait d'ailleurs une grande confiance en Mr Pujol. Si l'un de ses enfants lui posait une question embarrassante sur la flore ou la faune, il avait coutume de lui répondre : « Va demander à Mr Pujol ! » tant il admirait les connaissances étendues du maître d'école. D'ailleurs, il confiait ses enfants Madeleine et Louis, à l'instituteur pour les révisions et les devoirs de vacances.*



— Madeleine et Louis JAURÈS



Mr Pujol

*Comme beaucoup de ses collègues instituteurs, Mr Pujol a rapidement réussi à se faire accepter dans le village. Il a su se faire apprécier pour les services rendus à la population, pour sa droiture et ses qualités morales par les municipalités successives qui l'ont embauché, comme secrétaire de mairie, à l'instar de beaucoup de ses collègues car le maire, le curé, l'instituteur et parfois le notaire faisaient alors partie des personnes influentes d'une commune.*

*La situation des Écoles Publiques Laïques s'est peu à peu améliorée, les effectifs ont considérablement augmenté si bien que la construction d'une école neuve a bientôt été envisagée à Villefranche, à partir de 1908. Cette époque est marquée par la construction de nombreux groupes scolaires partout dans le pays. Les formalités ont été longues, les discussions nombreuses pour parvenir à la réalisation du projet. Mr Daures, architecte à Albi, a été retenu et a conçu les plans du futur groupe scolaire des Écoles Publiques Laïques de Villefranche d'Albigeois... (suite dans le prochain numéro.)*